



COMPTE RENDU DE L'ACTION DES SPÉCIALISÉS DU 4 MAI

Bravo !



Les infirmiers spécialisés se sont très fortement mobilisés ce 4 mai. Plus de 2000 étaient présents sur la manifestation parisienne – de la Gare Montparnasse au Ministère de la Santé.

Dans de très nombreuses villes de province, la mobilisation et les manifestations ont été supérieures aux deux premières journées.

Au total cette journée de mobilisation est la plus importante depuis le début du conflit. La détermination des manifestants sur Paris mais aussi, l'ampleur de la mobilisation en région ont permis d'arracher au ministère un protocole d'accord écrit, qui doit être adressé ce jour aux organisations appelant à la manifestation (CGT, SUD, SNIA).

Ce protocole prévoit l'ouverture de négociations dès lundi 10 mai 2010 à 15H (au Ministère de la Santé) sur :

- Master 2 (reconnaissance prévue pour décembre - novembre 2010),
- ouverture de négociations sur le volet salariale,
- la mise en place d'un groupe de travail sur la pénibilité du travail des IADE.

Si cette avancée n'est pas une fin en soi elle est à apprécier à l'aune de la déclaration liminaire du conseiller ministériel en tout début de rencontre

- « *Nous n'avons rien à vous dire de plus que lors de notre dernière rencontre.* »

Les méthodes de négociations employées par le ministère sont à la fois ridicules dans leur forme et méprisantes sur le fond.

Nous devons rester vigilants pour ces négociations qui, compte tenu de l'état d'esprit du ministère, s'annoncent ardues, et réaffirmer à Madame Bachelot (par voie de fax par exemple) que la profession reste mobilisée.

Une fois encore seules, notre détermination et notre unité dans l'action sont porteuses de satisfaction pour nos revendications.

Pour l'UFMICT-CGT l'action des infirmiers spécialisés doit permettre aux autres catégories de notre secteur de se mobiliser pour leurs propres revendications (salaires, retraite, conditions de travail...) et plus globalement pour la défense de l'hôpital public et un accès aux soins pour tous.

Montreuil, le 5 mai 2010

Fédération de la santé et de l'Action Sociale

Case 538 • 93515 MONTREUIL Cedex • Tél. : 01 48 18 20 92 • Fax : 01 48 18 29 84
BOURSE NATIONALE DU TRAVAIL • 263, rue de Paris, MONTREUIL • Métro : Porte de Montreuil
Site internet : www.cgt.fr/santeas • **e-mail** : ufmict@sante.cgt.fr